



*Groupement de  
Recherches  
Economiques et  
Sociales*

<http://www.gres-so.org>

---

## ***Cahiers du GRES***

---

**La relation entre les transferts privés et le revenu des ménages au regard des hypothèses d'altruisme, d'échange et de partage des risques.  
Une analyse empirique appliquée à la Russie**

***Matthieu CLEMENT***

GREThA-GRES

Université Montesquieu-Bordeaux IV  
Avenue Léon Duguit  
33608 PESSAC

[Matthieu.clement@u-bordeaux4.fr](mailto:Matthieu.clement@u-bordeaux4.fr)

---

**Cahier n° 2007 – 14**

Juin 2007

---

La relation entre les transferts privés et le revenu des ménages au regard des hypothèses d'altruisme, d'échange et de partage des risques.  
Une analyse empirique appliquée à la Russie

### **Résumé**

*L'objectif de cet article est d'étudier l'impact du revenu sur les transferts privés en Russie sur la base des hypothèses d'altruisme, d'échange et de partage des risques. Les investigations économétriques menées à partir des données Russia Longitudinal Monitoring Survey de 2002 indiquent que le fait de donner ou recevoir des transferts ne s'inscrit pas dans une logique d'altruisme mais suggèrent plutôt l'idée d'une réciprocité. Plus précisément, parmi les ménages les plus modestes se développeraient des réseaux d'assistance informels basés sur un partage des risques, alors qu'au sein des ménages les plus riches, la volonté d'obtenir une contrepartie guiderait les dons, traduisant ainsi la prédominance de l'intérêt individuel.*

**Mots-clés :** transferts privés, bien-être, altruisme, échange, partage des risques, modèle Tobit bivarié, régression spline, Russie

The relation between private transfers and household income on looking at altruism, exchange and risk-sharing hypotheses.  
An empirical analysis applied to Russia

### **Abstract**

*The aim of this paper is to analyze the impact of household income on private transfers in Russia on the basis of altruism, exchange and risk sharing hypotheses. Econometrical investigations, with Russia Longitudinal Monitoring Survey data for 2002, show that private transfers can't be explained by altruism but rather by reciprocity. More precisely, in poor households, the idea of risk sharing is central, whereas in richer households, individual interest (exchange hypothesis) is more appropriate to understand private transfers.*

**Key words:** Private transfers, well-being, altruism, exchange, risk-sharing, bivariate Tobit, spline regression, Russia

**JEL :** C24, C34, D64, I30, P20

## 1. Introduction

La question de l'impact du bien-être monétaire sur les transferts privés ou transferts *inter vivos* a suscité un grand nombre de contributions, tant théoriques qu'empiriques et présente à notre sens un double intérêt. En premier lieu, cette question s'intègre dans la littérature économique qui, à la suite de G.S. Becker, a porté sur les motivations du don. En effet plusieurs fondements théoriques s'affrontent, et notamment les hypothèses d'altruisme et l'hypothèse d'échange. Selon la première hypothèse l'agent économique est désintéressé dans la mesure où il n'espère aucune contrepartie à son don, alors que dans le second cas, l'agent est guidé par l'intérêt individuel et verse des transferts en espérant une contrepartie. Selon le type de comportement, la relation entre les transferts et le revenu prendra une forme spécifique. En second lieu, la compréhension de la relation entre le niveau de vie et les transferts a d'importantes conséquences en termes de politiques économiques et sociales, et notamment de politiques de transferts publics. Plus précisément, la relation entre les transferts privés et publics va dépendre des comportements à la base des transferts privés. « *Si les motivations sont purement altruistes et les transferts privés largement répandus, la protection sociale évincera complètement les transferts privés. Si les transferts sont au moins en partie motivés par l'intérêt personnel, l'éviction complète ne se produira pas, même si des motivations altruistes sont aussi présentes* » (Cox et Jimenez, 1992, p.157). Ainsi, sous l'hypothèse d'altruisme beckerien, les politiques publiques de redistribution peuvent s'avérer inefficaces en produisant un effet d'éviction des transferts privés par les transferts publics.

L'objectif de cet article est donc de questionner le lien entre le revenu des ménages et les transferts privés dans le cadre spécifique de la Russie, à partir de données de l'enquête ménages *Russia Longitudinal Monitoring Survey* pour l'année 2002. En Russie, les transferts privés sont particulièrement répandus et ont souvent été interprétés comme un mode d'adaptation des ménages face à des difficultés temporaires (les famines et guerres sous le régime soviétique et la dégradation des conditions de vie durant la période de transition). L'apport de ce travail se décline à deux niveaux. Premièrement, il propose d'appréhender la relation transferts / revenu non seulement du côté du bénéficiaire, mais également sous l'angle souvent négligé du donneur. Deuxièmement, nous proposons de tester la non linéarité de la relation en retenant l'idée selon laquelle les comportements à la base des transferts ne sont pas les mêmes selon le niveau de la distribution du revenu auquel on se situe.

La démarche adoptée dans ce papier se décompose en quatre étapes. Une première partie expose les fondements théoriques de la relation entre les transferts privés et le revenu des ménages. La deuxième partie détaille la démarche économétrique. Dans la troisième partie sont présentés les sources statistiques et quelques éléments descriptifs concernant l'ampleur des transferts privés en Russie. Enfin la dernière partie est consacrée à la présentation des résultats.

## 2. La diversité des interprétations théoriques

La question de l'identification des comportements à la base des transferts privés a été abordée par les économistes à partir des années 1970. En fait, deux grandes catégories d'approches doivent être distinguées (Cox *et al.*, 1999). Tout d'abord, les approches utilitaristes se proposent d'intégrer les interactions sociales au sein de la fonction d'utilité.

Puis, plus récemment, une vision en termes de risques, intégrant les imperfections des marchés, a été développée à la suite de Townsend (1994).

## **2.1. L'analyse des transferts dans le cadre utilitariste**

### **2.1.1 Altruisme vs échange**

Les travaux économiques portant sur les motivations des transferts privés trouvent essentiellement leur origine dans la littérature psychologique<sup>1</sup>. Le premier économiste à s'être saisi de cette question est Gary S. Becker dans un article de 1974. La question initiale de Becker est la suivante : alors que l'intérêt individuel domine sur le marché, pourquoi dans certains domaines les comportements altruistes persistent dans nos sociétés ? Dans le modèle fondateur de l'altruisme beckerien (Becker, 1974), un individu bénévole (le donneur) prend soin d'un autre individu (le bénéficiaire). L'individu altruiste désire « *réduire sa propre consommation afin d'accroître la consommation des autres* » (Becker, 1976, p.818). L'idée de Becker est d'intégrer l'environnement social du donneur dans la fonction d'utilité. Le donneur a alors le choix entre consommer ou investir dans son réseau social. Becker montre que le transfert, même s'il est synonyme de diminution de la consommation, peut entraîner une augmentation de l'utilité du donneur dans la mesure où celui-ci retire satisfaction du bien-être du bénéficiaire. Ainsi, afin de modifier leur environnement social, les individus réalisent des dons apparemment désintéressés, mais en retirent une satisfaction psychologique liée, par exemple, à la reconnaissance sociale associée à un acte charitable. Toutefois, l'approche de Becker a des limites. Le désintéressement de l'altruiste beckerien implique l'absence d'échange entre le donneur et le bénéficiaire. En effet, Becker prétend modéliser les interactions sociales mais ne prend pas en compte la possibilité que ces transferts attendent une contrepartie. Cette limite sera en partie levée à travers l'hypothèse d'échange.

L'hypothèse d'échange a initialement été formulée par Bernheim *et al.* (1985) dans leur étude sur les comportements d'héritage. Dans ce cadre, le donneur opère un transfert vers un bénéficiaire avec pour objectif de recevoir une contrepartie. Celle-ci peut prendre la forme d'un transfert financier, matériel ou immatériel (services rendus). Il y a donc l'idée d'une compensation qui peut être différée ou non. En fait, il est possible de distinguer deux formes d'échange : l'échange pur dans lequel les deux protagonistes sont bénéficiaires (avantage mutuel à l'échange) et l'échange stratégique caractérisé par une manipulation de la part d'un des protagonistes (Arrondel et Masson, 2006). Ce modèle de réciprocité a suscité de nombreuses applications, mais c'est incontestablement sur la question des transferts intergénérationnels, dans le cadre de la relation parents / enfants, que l'essentiel des travaux théoriques ont été produits (Altonji *et al.*, 1997 ; Wolf, 2000 ; Arrondel et Masson, 2001). L'idée directrice est que les parents peuvent utiliser leurs investissements en éducation, les aides financières, les cadeaux, les prêts, la promesse d'un héritage comme paiement de services accordés par leurs enfants.

### **2.1.2 Une synthèse théorique : le modèle de Cox**

Cox (1987) a proposé un modèle utilitariste opérant une synthèse entre les comportements d'altruisme et d'échange et permettant d'établir un lien entre les transferts privés et le revenu du donneur et du bénéficiaire. Considérons un donneur (*d*) et un bénéficiaire (*b*). La fonction d'utilité du donneur est donnée par :

---

<sup>1</sup> On pourra se référer à la synthèse proposée par Schokkaert (2006).

$$U_d = U_d[c_d, s, V(c_b, s)] \quad (1)$$

Où  $c_d$  et  $c_b$  sont respectivement les niveaux de consommation du donneur et du bénéficiaire,  $s$  est le montant monétaire des services rendus par le bénéficiaire au donneur et  $V$  est la fonction d'utilité du bénéficiaire. L'utilité du donneur augmente avec son niveau de consommation et les services fournis par le bénéficiaire alors que l'utilité du bénéficiaire augmente avec son niveau de consommation et diminue avec les services qu'il fournit au donneur. Les contraintes budgétaires sont données par :

$$\begin{aligned} c_d &\leq R_d - T \\ c_b &\leq R_b + T \end{aligned} \quad (2a - 2b)$$

Où  $R_d$  et  $R_b$  représentent les revenus du donneur et du bénéficiaire et  $T$  le montant des transferts. Une autre contrainte doit être intégrée dans le programme de maximisation. En participant à la relation avec le donneur, le bénéficiaire doit retirer une utilité supérieure ou égale à celle qui serait la sienne en l'absence de l'interaction. Par conséquent, si l'on note  $V_0(I_r, 0)$  le niveau d'utilité sans l'interaction, on identifie une troisième contrainte :

$$V(c_b, s) \geq V_0(R_b, 0) \quad (3)$$

L'avantage du modèle de Cox (1987) est qu'il permet de décrire les situations obtenues sous l'hypothèse d'altruisme et sous l'hypothèse d'échange.

Plus précisément, le comportement altruiste domine lorsque la contrainte (3) n'est pas respectée. Dans ce cas, les transferts privés permettent d'égaliser l'utilité marginale de la consommation du donneur ( $U_c$ ) et l'utilité marginale de la consommation du bénéficiaire appréhendée dans la perspective du donneur ( $U_v V_c$ ). On a donc  $U_c = U_v V_c$ . Les propriétés découlant d'un comportement altruiste sont alors les suivantes :

$$\frac{\partial T}{\partial R_d} > 0 \text{ et } \frac{\partial T}{\partial R_b} < 0 \quad (4)$$

Autrement dit, sous l'hypothèse d'altruisme, le montant des transferts privés augmente avec le revenu du donneur et diminue avec le revenu du bénéficiaire.

Sous l'hypothèse d'échange, la contrainte (3) est vérifiée. Dans ce cas, les transferts privés ne permettent pas d'égaliser l'utilité marginale de la consommation du donneur à l'utilité marginale de la consommation du bénéficiaire appréhendée dans la perspective du donneur ( $U_c < U_v V_c$ ). Les propriétés de statique comparative prédites par le modèle sont :

$$\frac{\partial T}{\partial R_d} > 0 \text{ et } \frac{\partial T}{\partial R_b} < 0 \text{ ou } > 0 \quad (5)$$

Par conséquent, sous l'hypothèse d'échange, le montant des transferts peut réagir positivement à un accroissement du revenu du bénéficiaire. L'effet (positif ou négatif) va dépendre de l'élasticité de la demande de services du donneur. Supposons que le montant des transferts  $T$  soit égal au produit des services et du prix implicite de ces services :  $T = p_s s$ . L'augmentation du revenu du bénéficiaire va entraîner une baisse de son offre de services ( $s$ ) [qui agit à la baisse sur  $T$ ] et donc un accroissement du prix implicite de ces services ( $p_s$ ) [qui

agit à la hausse sur  $T$ ]. L'effet global sur le montant des transferts est donc incertain. Il va plus précisément dépendre de l'élasticité prix de la demande de services du donneur. Si cette demande de services est inélastique au prix, les transferts peuvent augmenter avec le revenu du bénéficiaire. Si en revanche elle est élastique, ils devraient diminuer.

Le modèle de Cox est une référence dans le sens où il permet de rendre compte simultanément de l'influence des comportements d'altruisme et d'échange. Néanmoins le cadre théorique de référence reste trop restrictif à deux niveaux. En premier lieu, la possibilité d'imperfections des marchés n'est pas prise en compte. En second lieu, la notion de réseau social reste floue. Ces deux limites seront en partie levées avec les analyses en termes de partage des risques.

## **2.2. Une analyse en termes de partage des risques**

La prise en compte de l'incertitude et du risque permet de proposer une autre interprétation des transferts privés. A la suite de Townsend (1994), de nombreux travaux empiriques ont souligné la variabilité du revenu et de la consommation face à ces risques. En présence de marchés du crédit ou des assurances imparfaits, les ménages les plus vulnérables (*i.e.* ceux qui ont la plupart du temps un accès limité au crédit ou aux mécanismes d'assurance) ne peuvent pas se protéger d'évènements qui menacent la stabilité de leur niveau de vie. Ils sont alors contraints de mettre en œuvre des stratégies pour compenser la baisse de revenu ou de consommation engendrée par la manifestation d'un risque (Morduch, 1995 ; Cox et Jimenez, 1998 ; Dercon, 2005).

A la suite de Alderman et Paxson (1994) deux formes de stratégies d'adaptation sont traditionnellement distinguées : (i) les stratégies de gestion du risque (*risk-management strategies*) ; (ii) les stratégies de gestion des chocs (*risk-coping strategies*). Les stratégies de gestion des risques ont pour objectif de réduire les risques associés au revenu. Il s'agit de stratégies ex-ante qui repose, par exemple, sur une diversification des activités. A l'inverse, les stratégies de gestion des chocs sont ex-post, en ce sens qu'elles interviennent après l'occurrence d'un choc. L'objectif recherché est de générer des revenus supplémentaires (sous forme monétaire ou non monétaire) pour compenser la baisse du revenu et donc de consommation imputable au choc. En l'absence de mécanismes d'assurance formels (protection sociale publique ou accès au marché du crédit), ces stratégies reposent très souvent sur un principe de partage des risques, au sein d'un réseau d'assistance mutuelle. Il s'agit, dans le cadre du réseau, de venir en aide aux ménages subissant un choc idiosyncrasique. Ces réseaux d'entraide peuvent se matérialiser de manière plus ou moins formelle à l'échelle des familles ou des communautés. C'est dans ce cadre que l'on retrouve les transferts privés, que ceux-ci soient monétaires ou non. « *Le don réciproque est un moyen commun de consolider les relations économiques et sociales et une forme potentielle d'assurance informelle importante* » (Morduch, 1999, p.190). Dans le cadre de ces réseaux d'entraide, la relation entre les transferts privés et le revenu du point de vue du bénéficiaire s'inscrit dans la même logique que pour l'hypothèse d'altruisme (Cox *et al.*, 1999). En revanche, la logique est différente pour le donneur. L'une des idées développées par Dercon (2005) est que certaines familles sont susceptibles de quitter le réseau d'assistance si elles n'en retirent aucun gain. Autrement dit, un ménage qui voit son revenu augmenter de manière durable peut être incité à sortir du réseau dans la mesure où il n'est plus vulnérable et n'a donc rien à gagner du partage des risques. Ainsi, dans cette analyse, une augmentation du revenu du donneur peut engendrer une diminution des transferts privés (par le biais d'un retrait du réseau). On s'écarte alors du comportement d'altruisme.

L'intérêt d'une telle analyse réside dans la prise en compte des imperfections de marché qui conduit à une interprétation des transferts privés en termes de comportements stratégiques. Elle souligne également l'importance du réseau social tout en proposant une lecture limitée.

### 3. Stratégie économétrique

Il s'agit ici de spécifier la démarche économétrique retenue afin d'évaluer l'impact du revenu des ménages sur les transferts privés. Plusieurs points sont développés portant notamment sur l'endogénéité potentielle du revenu, l'existence de discontinuités dans la relation entre les transferts et le revenu et l'interdépendance entre transferts donnés et transferts reçus.

#### 3.1. Fonction de transferts privés et modèle Tobit

Il est possible, à l'instar d'Altonji *et al.* (1997), d'exprimer la fonction de transferts privés comme suit :

$$T = f(R_b, R_d, X, \varepsilon) \quad (6)$$

Où  $T$  est le montant des transferts reçus nets des transferts versés,  $R_b$  le revenu *pré-transferts* du ménage bénéficiaire,  $R_d$  le revenu *pré-transferts* des ménages donneurs,  $X$  un ensemble de variables ayant trait aux caractéristiques du chef de ménage, à la composition démographique du ménage et à sa localisation géographique et  $\varepsilon$  un terme d'erreur. Compte tenu de la nature des données, il est impossible d'observer pour un même flux de transferts à la fois le revenu du donneur et celui du bénéficiaire. Par conséquent, des équations distinctes sont spécifiées selon que l'on se place sous l'angle du donneur ou du bénéficiaire. De plus, sachant qu'un certain nombre de ménages ne reçoit et/ou ne verse pas de transferts, la variable dépendante est censurée en zéro, et ce que l'on raisonne sur les transferts reçus ou donnés. Par conséquent, il convient de recourir à un modèle à variable dépendante censurée, à savoir un modèle Tobit. Son expression est donnée par :

$$T_i^* = \beta X_i + \gamma \log R_i + u_i \quad (7)$$

Où  $T_i^*$  est une variable latente non observable se rapportant aux transferts du ménage  $i$ ,  $X_i$  un ensemble de caractéristiques,  $R_i$  est le revenu pré-transferts par tête et  $u_i$  un terme aléatoire normalement distribué [ $u_i \sim N(0, \sigma^2)$ ]. Si le seuil de censure est égal à 0 et est identique pour tous les ménages, la variable latente permet de redéfinir la variable de transferts  $T_i$  comme suit :

$$\begin{cases} T_i = 0 & \text{si } T_i^* \leq 0 \\ T_i = Y_i^* & \text{si } T_i^* > 0 \end{cases} \quad (8)$$

Le modèle est estimé par la méthode du maximum de vraisemblance. Trois équations distinctes sont spécifiées selon que l'on se focalise sur les transferts reçus, les transferts

donnés ou les transferts nets reçus. Les signes attendus sur les coefficients du revenu pré-transferts sont présentés dans le tableau suivant<sup>2</sup>.

**Tableau 1 : Les motivations des transferts privés à la lumière de leur relation avec le revenu des donneurs et bénéficiaires.**

|   | Altruisme | Echange | Partage des risques |
|---|-----------|---------|---------------------|
| <b>Transferts reçus et revenu du bénéficiaire</b> | –         | +/-     | –                   |
| <b>Transferts versés et revenu du donneur</b>     | +         | +       | +/-                 |

*Source : auteur.*

Une relation positive et significative entre le revenu pré-transferts du donneur et les transferts donnés indiquerait que le comportement dominant est celui du partage des risques. De même une relation positive entre le revenu pré-transferts du bénéficiaire et le montant des transferts reçus traduirait la prédominance des comportements d'échange. Par contre, dans les cas contraires, il s'avère impossible de discriminer entre les trois motifs à la base des transferts privés.

### **3.2. L'endogénéité potentielle du revenu pré-transferts**

L'une des difficultés inhérentes à la spécification précédente est l'endogénéité potentielle du revenu pré-transferts, c'est-à-dire l'existence d'une corrélation entre cette variable et le terme d'erreur. Plus précisément, il est possible que le montant des transferts ait une influence sur le revenu (que l'on se place sous l'angle des donneurs ou des bénéficiaires), traduisant ainsi l'existence d'une causalité inverse. Par exemple, dans le cas des transferts reçus, on peut imaginer que le fait de recevoir des aides en provenance de ses proches peut inciter à réduire d'autres sources de revenu (production domestique, offre de travail par exemple). De manière symétrique, le fait de devoir verser des transferts à des proches dans le besoin peut inciter un ménage à chercher des revenus complémentaires pour faire face à cette dépense imprévue (c'est notamment vrai dans le cadre d'une relation familiale). C'est la raison pour laquelle nous proposons d'estimer un modèle Tobit à équations simultanées selon la démarche de Smith et Blundell (1986) :

$$T_i^* = \beta X_i + \gamma \log R_i + \alpha \hat{v}_i + \varepsilon_i \quad (9)$$

$$R_i = \beta_1 X_i + \beta_2 Z_i + v_i \quad (10)$$

Avec  $\hat{v}_i$  les résidus estimés à partir de l'équation (10). Les variables contenues dans le vecteur  $Z_i$  correspondent aux instruments du revenu qui, dans la présente étude, ont trait aux actifs du ménages (possession d'un magnéscope, d'une voiture, d'une dacha, accès au téléphone ou à l'eau potable, superficie du logement) et au statut sur le marché du travail (statut du chef de ménage, taux d'activité du ménage). Ceux-ci influencent directement le

<sup>2</sup> Il n'y a pas de différence entre transferts reçus et transferts nets reçus concernant le sens de la relation entre transferts et revenu.



revenu et, dans la mesure où ils n'ont pas d'impact sur les transferts autrement que par le biais du revenu, sont exclus de l'équation de transferts.

En pratique, la démarche de Smith et Blundell se décompose en deux étapes. Dans un premier temps, il convient d'estimer la relation entre le revenu et un ensemble de variables instrumentales à partir des moindres carrés ordinaires (MCO), conformément à l'équation (10), puis de conserver les résidus estimés. Dans un second temps, on procède à l'estimation d'un modèle Tobit simple par le maximum de vraisemblance [équation (9)] en incluant dans les variables explicatives le vecteur des résidus estimés dans le cadre de la première étape. Il est alors possible de mettre en œuvre un simple test d'exogénéité. L'idée est de rejeter l'hypothèse d'exogénéité faible ( $\alpha = 0$ ) si, sur la base d'un simple test de Student, le coefficient  $\alpha$  est significativement différent de zéro.

### **3.3. Discontinuités dans la relation transferts / revenu**

Dans le cadre théorique exposé précédemment, la relation entre les transferts et le revenu des ménages est supposée linéaire. Par conséquent seul le signe et la significativité du coefficient sur le revenu pré-transferts doit nous permettre de conclure quant à la nature de la relation entre transferts et revenu. Pourtant, plusieurs travaux ont souligné la possibilité d'une relation non linéaire entre revenu et transferts (Cox *et al.*, 1999 ; Kazianga, 2003). Afin de prendre en compte ces discontinuités, il semble pertinent d'adopter une spécification du type *Spline Regression* (Greene, 2000, pp.322-324). Plus précisément, on suppose que la relation diffère selon le quintile de revenu considéré. Le modèle Tobit prend alors la forme suivante :

$$T_i^* = \beta X_i + \sum_{j=1}^m \lambda_j R_j I + u_i \quad (11)$$

Où  $j$  représente un quintile de revenu particulier,  $I$  une variable binaire égale à 1 si  $R_i$  appartient à la catégorie de revenu  $j$  et zéro sinon et  $\lambda_j$  les coefficients à estimer pour chaque catégorie de revenu.

### **3.4. L'interdépendance transferts reçus / transferts versés**

Sous les hypothèses d'échange et de partage des risques, les transferts versés sont corrélés aux transferts reçus dans la mesure où l'idée d'une réciprocité entre donateurs et bénéficiaires est commune à ces deux hypothèses. Par conséquent un modèle Tobit bivarié est estimé puisqu'il permet d'intégrer un lien entre les transferts reçus et les transferts versés par le biais du terme d'erreur. Plus précisément, étant donnés  $T_{Ri}^*$  et  $T_{Vi}^*$  deux variables latentes se rapportant respectivement aux transferts privés reçus et versés, l'expression du modèle Tobit bivarié, intégrant la spécification *spline*, est donné par :

$$\begin{cases} T_{Ri}^* = \beta_R X_{Ri} + \sum_{j=1}^m \lambda_{Rj} R_j^b I + u_{Ri} \\ T_{Vi}^* = \beta_V X_{Vi} + \sum_{j=1}^m \lambda_{Vj} R_j^d I + u_{Vi} \end{cases} \quad (12)$$

Dans ce modèle bivarié, les termes d'erreur sont conjointement et normalement distribués avec des variances  $\sigma_R^2$  et  $\sigma_V^2$ , une covariance  $\sigma_{RV}$  et un paramètre

d'autocorrélation  $\rho$ , tel que  $(\varepsilon_{Ri}, \varepsilon_{Vi}) \sim N(0,0, \sigma_R^2, \sigma_V^2, \rho)$ . Cette hypothèse implique qu'il existe des facteurs corrélés, non inclus dans  $X_{Ri}$  et  $X_{Vi}$ , liés à la fois aux transferts reçus et versés et qui justifient par conséquent l'interdépendance des deux variables. Le paramètre d'autocorrélation  $\rho$ , égal à  $\frac{\sigma_{RV}}{\sigma_R \sigma_V}$ , indique, s'il est statistiquement significatif, que les deux composantes sont effectivement interdépendantes et conforte par là même le choix d'un modèle bivarié.

## **4. Les transferts privés en Russie**

Après avoir présenté les sources statistiques, quelques éléments descriptifs concernant le poids des transferts privés dans la société russe sont proposés.

### **4.1. Sources statistiques**

Les données utilisées dans la présente étude sont issues du round XI des enquêtes *Russia Longitudinal Monitoring Survey* (RLMS) et concernent près de 4200 ménages interrogés entre septembre et décembre 2002. Les données collectées au niveau des ménages fournissent des informations détaillées sur les conditions de vie (revenus, dépenses, composition démographique, conditions de logement, actifs du ménage), alors que les données portant sur les individus concernent l'emploi, la santé et la migration. Le bien-être est appréhendé par le revenu des ménages excluant les transferts privés. Celui-ci, exprimé en termes réels, intègre en particulier les revenus salariaux (monétaires ou non monétaires), les transferts publics (pensions, prestations familiales, assistance sociale, aides au logement, indemnités chômage), les produits de la vente, les revenus du capital, la production domestique, etc. Les données sur les transferts privés, quant à elles, prennent en compte tous les transferts monétaires et non monétaires<sup>3</sup> en provenance de la famille, des amis et de diverses institutions (entreprises, associations religieuses, ONG, etc.). Plus précisément trois formes de transferts privés sont traditionnellement distinguées : (i) les échanges de services ; (ii) les aides financières et (iii) les aides sous forme de biens (alimentaires ou non). Dans les données RLMS, seules les deuxième et troisième types de transferts sont évalués. Autrement dit, une dimension importante des transferts *inter vivos*, à savoir les services rendus, est ignorée. Or ceux-ci sont particulièrement développés en Russie : tâches domestiques, construction d'un logement, réparations, garde d'enfants, soins aux personnes âgées, etc. (Rey *et al.*, 2005).

### **4.2. Ampleur des transferts privés**

L'existence de transferts monétaires et non monétaires entre familles, voisins et amis est très répandue en Russie. Déjà sous le régime soviétique plusieurs enquêtes ont mis en évidence ces phénomènes. En fait, ces échanges informels accompagnaient les familles lors de certaines périodes comme les guerres et les famines. Les travaux portant sur cette question au début de la période de transition confirment que l'entraide et la solidarité se maintiennent et permettent aux familles de faire face aux bouleversements sociaux induits par les

---

<sup>3</sup> Pour les transferts sous forme de biens, la personne interrogée est censée proposer une évaluation de leur montant monétaire à l'enquêteur, ce qui peut conduire à des erreurs de mesure importantes.

transformations économiques<sup>4</sup>. A titre d'illustration, à partir de données représentatives à l'échelle nationale, Cox *et al.* (1997) montrent qu'en 1992-1993, environ 40 % des ménages étaient insérés dans un réseau de transferts comme donneurs, bénéficiaires ou les deux. Des enquêtes ont confirmé cette importance. L'étude de Kuhn et Stillman (2002) portant sur la période 1994-2000 souligne que 23 % des ménages ont reçu un transfert en provenance de leur famille ou de leurs proches et 24 % ont versé un tel type de transfert. En outre, les transferts privés représentent près d'un quart du revenu des ménages bénéficiaires. Dans le même ordre d'idée, une enquête de 1997 portant sur une grande ville (Saint-Petersbourg) et une petite ville (Vjazniki) indique que le pourcentage de familles bénéficiaires atteint respectivement 35,8 % et 31,9 % (Ovcharova et Prokofieva, 2000).

**Tableau 2 : Ampleur des transferts privés en Russie**

|   | National | Urbain | Rural |
|---|----------|--------|-------|
| % de bénéficiaires                                  | 0,26     | 0,28   | 0,22  |
| % de donneurs                                       | 0,26     | 0,27   | 0,24  |
| Montant moyen des transferts reçus                  | 821      | 870    | 638   |
| Montant moyen des transferts versés                 | 655      | 624    | 759   |
| Montant moyen des transferts nets reçus             | 100      | 159    | -102  |
| <b>Insérés (%) - Donneur / Bénéficiaire</b>         | 7,1      | 7,9    | 5,0   |
| <b>Assistants (%) - Donneur / Non bénéficiaire</b>  | 18,9     | 19,1   | 18,3  |
| <b>Assistés (%) - Non donneur / Bénéficiaire</b>    | 19,1     | 20,0   | 16,7  |
| <b>Séparés (%) - Non donneur / Non bénéficiaire</b> | 54,9     | 53,0   | 60,0  |

Source : à partir des données RLMS 2002.

Si l'on se reporte au tableau 2, les données RLMS de 2002 confirment l'importance des transferts privés en Russie puisque plus d'un quart des ménages ont bénéficié d'une aide en provenance de leurs proches en 2002, et plus d'un quart ont accordé une aide. Ces proportions sont très proches de celles discutées précédemment alors même que le contexte économique russe a sensiblement évolué. En effet, les années 1990 correspondent à une période de crise liée aux réformes visant à assurer le passage à l'économie de marché et marquée par une dégradation des conditions de vie. En revanche, en 2002, l'économie russe est dans une phase de croissance soutenue entamée en 1999. Autrement dit, les transferts privés se maintiennent même dans les périodes d'expansion et ne sauraient donc être interprétés uniquement en termes de stratégies de survie. On notera par ailleurs que les ménages urbains sont davantage concernés par les transferts privés que les ménages résidant dans les campagnes, même si l'écart en termes de pourcentage de bénéficiaires reste modéré. Par ailleurs, le montant moyen des transferts reçus et versés atteint respectivement 821 roubles et 655 roubles mensuels par tête (soit 26 % du revenu par tête moyen des ménages bénéficiaires et 23 % du revenu par tête moyen des ménages donneurs<sup>5</sup>).

<sup>4</sup> Ainsi, les transferts privés sont la plupart du temps interprétés en termes de stratégies de survie. Voir Rey *et al.* (2005) et Clément (2006).

<sup>5</sup> Il s'agit ici du revenu incluant les transferts privés.

Afin d'étayer cette caractérisation, le tableau 2 propose une segmentation des ménages en fonction des transferts privés. Ainsi, à l'instar de Parizot et Wachsberger (2005), quatre groupes de ménages ont été identifiés. Un ménage est considéré comme *inséré* s'il est à la fois donneur et bénéficiaire, *assistant* s'il n'est que donneur, *assisté* s'il n'est que bénéficiaire et enfin *séparé* (i.e. à l'écart du système de transferts) s'il n'est ni donneur ni receveur. Les résultats issus de cette classification permettent de nuancer l'importance des transferts privés. En effet, 55 % des familles sont séparées, autrement dit ne participent pas au système de transferts privés. Et cette proportion atteint 60 % dans les campagnes. En outre, moins de 10 % des ménages sont insérés.

## **5. Résultats**

La présentation des résultats se décompose en deux étapes. Dans un premier temps, nous présentons le modèle de base et discutons de l'endogénéité potentielle du revenu. Dans un second temps, il convient de préciser l'apport d'une spécification non linéaire à la compréhension de la relation transferts / revenu.

### **5.1. Le modèle de base**

Le tableau 3 présente les estimations des modèles Tobit simples et avec variables instrumentales pour les transferts versés, les transferts reçus et les transferts nets. Ces estimations permettent tout d'abord de discuter de l'hypothèse d'exogénéité du revenu pré-transferts. Si dans le cas des transferts reçus (nets ou non), l'hypothèse d'exogénéité du revenu ne peut être rejetée, il y a un problème d'endogénéité dans le cas des transferts versés. En effet, le résidu estimé à partir de la régression du revenu pré-transferts des donneurs et introduit dans le modèle Tobit est significativement différent de zéro. Autrement dit, il semblerait que les ménages donneurs soient incités à trouver des sources de revenu alternatives afin de venir en aide aux ménages bénéficiaires. En dépit de ce problème d'endogénéité, les estimations issues du modèle simple et celles reposant sur les variables instrumentales produisent des résultats globalement similaires.

**Tableau 3 : Modèles Tobit simples et avec variables instrumentales pour les déterminants des transferts privés**

| Variables explicatives                       | Transferts reçus |                 | Transferts donnés |                 | Transferts nets reçus |                 |
|--|------------------|-----------------|-------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
|  | Tobit simple     | VI <sup>1</sup> | Tobit simple      | VI <sup>1</sup> | Tobit simple          | VI <sup>1</sup> |
| <b>Constante</b>                             | 2631,427***      | 2665,211***     | -3088,667***      | -3298,063***    | 2770,257***           | 2822,530***     |
| <b>Caractéristiques du chef</b>              |                  |                 |                   |                 |                       |                 |
| Sexe   | -655,704***      | -647,985***     | 28,069            | -17,751         | -696,846***           | -683,763***     |
| Age  | -150,613***      | -148,503***     | 63,490***         | 48,663***       | -156,625***           | -153,245***     |
| Age <sup>2</sup>                             | 1,383***         | 1,364***        | -0,534***         | -0,395***       | 1,399***              | 1,370***        |
| Nombre d'années d'éducation                  | 68,178**         | 71,461**        | 19,811            | -8,310          | 61,881**              | 67,159**        |
| Statut matrimonial (être en couple)          | 297,213**        | 310,716**       | 510,878***        | 425,823***      | 227,514               | 248,690*        |
| <b>Composition démographique</b>             |                  |                 |                   |                 |                       |                 |
| Taille                                       | -410,422***      | -415,508***     | -225,827***       | -185,368***     | -357,225***           | -365,477***     |
| Proportion d'enfants < 7 ans                 | 1808,449***      | 1706,117***     | 212,025           | 936,500**       | 1661,566***           | 1500,386***     |
| Proportion d'enfants de 7-15 ans             | 1193,434***      | 1104,007***     | -281,180          | 315,029         | 1102,339***           | 959,479***      |
| Proportion de retraités                      | -858,424***      | -891,927***     | 73,421            | 280,648*        | -705,335***           | -758,889***     |
| <b>Localisation géographique<sup>2</sup></b> |                  |                 |                   |                 |                       |                 |
| Métropoles                                   | 443,632**        | 429,452**       | 294,847**         | 373,424**       | 404,743*              | 380,911*        |
| Zones urbaines intermédiaires                | 306,495***       | 320,204***      | -22,799           | -136,434*       | 316,559***            | 337,163***      |
| <b>Revenu pré-transferts</b>                 | -0,069***        | -0,108**        | 0,106***          | 0,372***        | -0,104***             | -0,164***       |
| <b>Résidu</b>                                | -                | 0,045           | -                 | -0,285***       | -                     | 0,073           |
| Log de vraisemblance                         | -11090,21        | -11089,86       | -10754,03         | -10724,42       | -9916,06              | -9915,19        |
| R <sup>2</sup> <sup>3</sup>                  | 0,421            | 0,415           | 0,297             | 0,366           | 0,359                 | 0,348           |
| Nombre d'observations                        | 4179             | 4179            | 4179              | 4179            | 4179                  | 4179            |

Notes : (1) Le modèle Tobit avec variables instrumentales respectant la méthodologie de Smith et Blundell ; (2) Base = rural ; (3) Le R<sup>2</sup> est ici le rapport entre la variance de la moyenne prédite et la somme de la variance de la moyenne prédite et de la variance des résidus.

Source : à partir des données RLMS 2002.

Si l'on s'intéresse à l'impact du revenu, il apparaît que le revenu des ménages bénéficiaires exerce un effet significatif et négatif sur le montant des transferts reçus. De manière symétrique, le revenu des donneurs agit positivement et significativement sur les transferts versés. Le signe des coefficients est par conséquent compatible avec les trois hypothèses théoriques développées précédemment. Il est donc impossible de trancher sur la base de ces régressions.

L'influence des autres variables explicatives appelle également plusieurs commentaires. Tout d'abord, l'effet du cycle de vie est très fort. Compte tenu des signes des coefficients associés à l'âge du chef, il apparaît que les jeunes ménages sont les premiers bénéficiaires des aides. A l'inverse, la relation entre les transferts donnés et l'âge indique que les ménages ayant un chef plus âgé à leur tête sont davantage susceptibles d'être des ménages donneurs. En d'autres termes, et ceci corrobore les conclusions de Cox *et al.* (1997) et Kuhn et Stillman (2002), les transferts privés vont essentiellement des personnes âgées vers les plus jeunes. Ce résultat est d'ailleurs confirmé par l'influence positive de la proportion d'enfants sur les transferts reçus. Néanmoins, dans les deux cas, la relation présente un point de retournement montrant l'absence de relation monotone. Ainsi, la relation est plus complexe qu'il n'y paraît.

L'influence du sexe du chef de ménage est aussi remarquable. Même s'il n'a aucun effet significatif sur les transferts donnés, en revanche, il apparaît que les ménages gérés par des femmes sont davantage susceptibles de recevoir des aides en provenance de leurs proches. Il faut vraisemblablement y voir l'influence des ménages monoparentaux, très majoritairement féminins, déjà mise en évidence par Ovcharova et Prokofieva (2000). Par ailleurs, le fait d'être en couple accroît à la fois la probabilité de recevoir et de verser des transferts, probablement parce que cela ouvre davantage de perspectives d'intégration sociale. La taille a une influence négative sur le montant des transferts reçus et positive sur le montant des transferts donnés. Ceci suggère que les familles nombreuses ne sont pas nécessairement des familles dépendantes en Russie. Finalement, l'influence de la localisation géographique indique que les ménages urbains participent davantage aux systèmes de transferts privés, que ce soit en tant que donateurs ou bénéficiaires, puisque le fait de résider dans les villes (et notamment les métropoles) accroît à la fois le montant des transferts reçus et versés.

## **5.2. Modèle bivarié et discontinuité de la relation transferts / revenu**

Afin d'analyser la pertinence de nos hypothèses de discontinuités dans la relation entre les transferts et le revenu des ménages et d'interdépendance entre transferts donnés et reçus, le tableau 4 présente les estimations du modèle Tobit bivarié intégrant une spécification spline<sup>6</sup>. Avant toutes choses, l'interdépendance entre transferts reçus et donnés est confirmée par la significativité du paramètre d'autocorrélation  $\rho$ . Ce résultat corrobore donc l'idée d'une réciprocité dans les relations entre les ménages donateurs et bénéficiaires. De manière générale, les variables explicatives autres que le revenu conservent leur significativité et leur signe par rapport aux modèles simples présentés précédemment. Par contre, la prise en compte de possibles discontinuités dans la relation transferts / revenu apportent des informations supplémentaires.

En premier lieu, concernant les transferts reçus, les résultats indiquent qu'il n'y a aucune relation significative entre le revenu pré-transferts et le montant des transferts reçus au sein des ménages appartenant aux deux quintiles les plus modestes. Ce résultat a deux implications. D'une part, il doit y avoir d'autres facteurs déterminant le montant des transferts reçus au sein des catégories les plus modestes, et notamment des variables ayant trait au cycle de vie et des variables démographiques. D'autre part, cette absence d'impact parmi les ménages les plus pauvres suggère une absence d'effet d'éviction des transferts privés par les transferts publics. Par conséquent, une politique d'assistance, ciblée sur les ménages les plus pauvres peut être efficace et permettre une augmentation du niveau de vie des familles concernées.

---

<sup>6</sup> Pour information, nous avons également reporté le modèle bivarié intégrant une simple relation linéaire entre les transferts et le revenu.

**Tableau 4 : Modèles Tobit bivariés pour les déterminants des transferts privés**

| Variables explicatives                       | Relation linéaire |                   | Spline           |                   |
|--|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
|  | Transferts reçus  | Transferts donnés | Transferts reçus | Transferts donnés |
| <b>Constante</b>                             | 2670,387***       | -3060,382***      | 2731,124***      | -2743,614***      |
| <b>Caractéristiques du chef</b>              |                   |                   |                  |                   |
| Sexe   | -658,073***       | 27,726            | -660,672***      | 21,925            |
| Age  | -150,299***       | 62,575***         | -149,893***      | 65,749***         |
| Age <sup>2</sup>                             | 1,377***          | -0,524***         | 1,379***         | -0,553***         |
| Nombre d'années d'éducation                  | 67,022**          | 19,095            | 68,276**         | 8,290             |
| Statut matrimonial (être en couple)          | 308,958*          | 513,626***        | 333,800*         | 467,729***        |
| <b>Composition démographique</b>             |                   |                   |                  |                   |
| Taille                                       | -414,598***       | -224,278***       | -413,076***      | -204,710***       |
| Proportion d'enfants < 7 ans                 | 1795,441***       | 209,610           | 1802,515***      | 450,700           |
| Proportion d'enfants de 7 à 15 ans           | 1176,469***       | -301,332          | 1167,597***      | -157,250          |
| Proportion de retraités                      | -844,888***       | 64,471            | -792,051***      | 106,692           |
| <b>Localisation géographique<sup>1</sup></b> |                   |                   |                  |                   |
| Métropoles                                   | 443,483*          | 297,281*          | 443,553*         | 315,389*          |
| Zones urbaines intermédiaires                | 304,323**         | -22,997           | 333,453***       | -74,231           |
| <b>Revenu pré-transferts</b>                 |                   |                   |                  |                   |
| Revenu pré-transferts 1er quintile           | -                 | -                 | -0,150           | -0,751***         |
| Revenu pré-transferts 2ème quintile          | -                 | -                 | -0,135           | -0,327***         |
| Revenu pré-transferts 3ème quintile          | -                 | -                 | -0,223**         | -0,051            |
| Revenu pré-transferts 4ème quintile          | -                 | -                 | -0,188***        | 0,055             |
| Revenu pré-transferts 5ème quintile          | -                 | -                 | -0,079***        | 0,082***          |
| Log de vraisemblance                         | -21,832,24        |                   | -21805,50        |                   |
| $\rho$                                       | 0,128 (0,000)***  |                   | 0,130 (0,000)*** |                   |
| Nombre d'observations                        | 4179              |                   | 4179             |                   |

Notes : (1) Base = Rural.

Source : à partir des données RLMS 2002.

En second lieu, la spécification non linéaire apporte des éléments d'analyse supplémentaires quant à la relation entre le revenu des ménages et le montant des transferts donnés. En effet, parmi les deux quintiles les moins élevés, la relation est significative et négative et montre par conséquent qu'au sein des familles les plus modestes, ce sont les moins vulnérables qui tendent à verser des aides aux plus pauvres. Ceci semble aller dans le sens d'une entraide, d'un partage des risques et suggère par conséquent l'existence de réseaux d'entraide informels qui se constituent notamment dans le cadre familial (Ovcharova et Prokofieva, 2000). Autre résultat intéressant, pour le quintile le plus élevé, la relation entre le revenu pré-transferts et les transferts versés est positive et est donc compatible avec l'hypothèse d'échange. Autrement dit, au sein des catégories les plus aisées, il semblerait que les dons soient essentiellement motivés par la volonté d'obtenir une contrepartie.



## 6. Conclusion

L'étude des déterminants des transferts privés en Russie a fait l'objet de nombreuses contributions. L'idée la plus répandue est que ce soutien en provenance des proches profite avant tout aux familles pauvres et leur permet de faire face à des difficultés passagères. C'était le cas sous le régime soviétique durant les guerres ou les épisodes de famine. On retrouve de tels comportements pendant la période de transition marquée par une nette dégradation des conditions de vie. Dans cette optique, les transferts doivent donc être interprétés en termes de stratégies de survie. Si cette idée est confirmée par Cox *et al.* (1997), ces mécanismes d'entraide sont en vérité bien plus complexes.

L'idée directrice du papier était de montrer, sur la base d'une analyse économétrique, que les motivations à la base des transferts privés pouvaient différer selon le niveau de vie des donateurs et des bénéficiaires. L'ensemble des investigations mises en œuvre a montré que les transferts privés ne sont pas guidés par des comportements altruistes (au sens de Becker), mais sont indissociables de l'idée de réciprocité. Cette réalité a d'ailleurs été décrite par Fadeeva (1999) dans le contexte russe : « *si tu as aidé quelqu'un, tu ne seras pas nécessairement payé en retour, mais un jour les comptes se régleront : on t'aidera plus tard ou on sera obligé ou déférent à ton égard et tu seras respecté* » (Fadeeva, 1999, p.185). Plus précisément, la prise en compte de potentielles discontinuités dans la relation entre les transferts et le revenu pré-transferts permet de souligner qu'au sein des familles les plus modestes, l'idée d'un partage des risques prévaut, suggérant par là même l'existence de réseaux d'assistance mutuelle. En revanche, au sein des ménages les plus aisés, il semblerait que l'hypothèse d'échange soit plus réaliste pour expliquer les transferts. En d'autres termes, c'est davantage l'intérêt individuel qui guide la décision de donner ou non.

Si ces approches économiques sur les déterminants des transferts privés permettent de préciser les comportements, elles sont insuffisantes pour comprendre toute la complexité des dons. Premièrement, il s'agit d'analyses purement quantitatives d'un phénomène la plupart du temps non monétaire. Ainsi, les services, dimension importante des transferts *inter vivos*, ne sont pas pris en compte dans l'évaluation monétaire. Deuxièmement, les enquêtes nationales ne permettent de reconstituer les réseaux sociaux (c'est-à-dire dans le cadre des transferts privés de savoir qui donne à qui et qui reçoit de qui). Troisièmement, la dynamique des rapports sociaux, et notamment la possibilité d'échanges différés, n'est pas prise en compte. Quatrièmement, la dimension psychologique du don est ignorée.

Pour une meilleure compréhension de ces phénomènes sociaux, il semble indispensable de se référer aux travaux des anthropologues. Si l'on se réfère à Mauss, ces relations d'échange, qui prennent la forme de dons / contre dons, sont à ranger dans la classe des faits sociaux totaux dans la mesure où elles sont une matérialisation des relations sociales (Mauss, 1973). L'apport des anthropologues réside essentiellement dans la prise en compte du double rapport institué par le don. « *Donner semble instituer simultanément un double rapport entre celui qui donne et celui qui reçoit. Un rapport de solidarité (...), puisque celui qui donne partage ce qu'il a (...), et un rapport de supériorité (...), puisque celui qui reçoit le don et l'accepte se met en dette vis-à-vis de celui qui lui a donné [et] se retrouve jusqu'à un certain point sous sa dépendance (...). Deux mouvements opposés sont donc contenus dans un seul et même acte. Le don rapproche les protagonistes parce qu'il est partagé et les éloigne socialement [instaure ou renforce une hiérarchie] parce qu'il fait de l'un l'obligé de l'autre (...)* » (Godelier, 1996, p.21). Par conséquent, le don peut-être malveillant, délibérément ou non et peut, de ce fait, entretenir les pauvres dans leur pauvreté. Ceci renvoie à la symbolique du don



et à des éléments de psychologie sociale qui dépassent très largement le champ de l'économique.

## **Bibliographie**

- Alderman, H. and Paxson, C. (1994). 'Do the Poor Insure? A Synthesis of the Literature on Risk and Consumption in Developing Countries', Proceedings of the 4th International Economics Association Meeting, Moscow.
- Altonji, J., Hayashi, F. and Kotlikoff, F. (1997). 'Parental Altruism and Inter Vivos Transfers: Theory and Evidence', *Journal of Political Economy*, 105(6), pp.1121-1166.
- Arrondel, L. and Masson, A. (2001). 'Family Transfers Involving Three Generations', *Scandinavian Economic Journal*, 103 (3), pp.415-443.
- Arrondel, L. and Masson, A. (2006). 'Altruism, Exchange or Indirect Reciprocity: What do the Data on Family Transfers Show?', in S. Kolm and J.M. Ythier (eds.), *Handbook of the economics of giving, altruism and reciprocity*, Volume II, Amsterdam, Elsevier North Holland.
- Becker, G.S. (1974). 'A Theory of Social Interactions', *Journal of Political Economy*, 82(6), pp.1063-1093.
- Becker, G.S. (1976). 'Altruism, Egoism and Genetic Fitness: Economics and Sociobiology', *Journal of Economic Literature*, 14(3), pp.817-826.
- Bernheim, B., Shleifer, A. and Summers, L. (1985). 'The Strategic Bequest Motive', *Journal of Political Economy*, 93(6), pp.1045-1076.
- Clément, M. (2006). 'Dynamiques de pauvreté en Russie : une analyse en termes d'entrées et de sorties', *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 37(2), pp.135-168.
- Cox, D. (1987). 'Motives for Private Income Transfers', *Journal of Political Economy*, 95(3), pp.508-546.
- Cox, D., Eser, Z., and Jimenez, E. (1997). 'Family Safety Nets during Economic Transition: a Study of Inter-Household Transfers in Russia', in J. Klugman (ed.), *Poverty in Russia: Public Policy and Private Response*, Washington D.C., The World Bank.
- Cox, D., Hansen, B.E., and Jimenez, E. (1999), 'How Responsive are Private Transfers to Income? Evidence from a Laissez-faire Economy', *Boston College Working Papers in Economics*, n° 341, Boston College Department of Economics.
- Cox, D. and Jimenez, E. (1992). 'Social Security and Private Transfers in Developing Countries: the Case of Peru', *The World Bank Economic Review*, 6(1), pp.155-169.
- Dercon, S. (2005). 'Risk, Insurance and Poverty: a Review', in S. Dercon (ed.), *Insurance Against Poverty*, Oxford, Oxford University Press.
- Fadeeva, O. (1999). 'Mezsemejnjaja set' : mekhanizmy vzaimopodderzki v rossijskom sele' (Le réseau interfamilial : systèmes d'entraide dans le village russe), in T. Sanina (ed.), *Neformal'naja ekonomika (L'économie informelle)*, Moskva, Logos.
- Godelier, M. (1996). *L'énigme du don*, Paris, Fayard.
- Greene, W.H. (2000). *Econometric Analysis*, London, Prentice Hall, Third Edition.
- Kazianga, H. (2006). 'Motives for Household Private Transfers in Rural Burkina Faso', *Journal of Development Economics*, 79(1), pp.73-117.

- Kuhn, R. and Stillman, S. (2002). 'Understanding Interhousehold Transfers in a Transition Economy: Evidence from Russia', IZA Discussion Papers, n° 574, Institute for the Study of Labor.
- Mauss, M. (1973). 'Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques', in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF (1ère édition 1923-1924).
- Morduch, J. (1995). 'Income Smoothing and Consumption Smoothing', *Journal of Economic Perspectives*, 9(3), pp.103-114.
- Morduch, J. (1999). 'Between the State and the Market: Can Informal Insurance Patch the Safety Net?', *The World Bank Research Observer*, 14(2), pp.187-207.
- Ovcharova, L. and Prokofieva, L. (2000). 'Pauvreté et solidarité familiale en Russie à l'heure de la transformation', *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 31(4), pp.151-182.
- Parizot, I. and Wachsberger, J.M. (2005). 'Aider et être aidé : système et structure du soutien social informel à Antananarivo et à Paris', Document de travail de DIAL, n° 2005/09.
- Rey, M.P., Blum, A., Mespoulet, M., de Tinguy, A. and Wild, G. (2005). *Les russes de Gorbatchev à Poutine*, Paris, Armand Colin.
- Schokkaert E (2006). 'The empirical analysis of transfer motives', in S. Kolm and J.M. Ythier (eds.), *Handbook of the economics of giving, altruism and reciprocity*, Volume I, Amsterdam, Elsevier North Holland.
- Smith, R.J. and Blundell, R.W. (1986). 'An Exogeneity Test for a Simultaneous Equation Tobit Model with an Application to Labor Supply', *Econometrica*, 54(3), pp.679-686.
- Townsend, R.M. (1994). 'Risk and Insurance in Village India', *Econometrica*, 62(3), pp.539-591.
- Wolf, F.C. (2000). 'Transferts monétaires inter vivos et cycle de vie', *Revue Economique*, 51(6), pp.1419-1452.

---

## Cahiers du GRES

---

Le **GRES (Groupement de Recherche Economiques et Sociales)** est un Groupement d'Intérêt Scientifique entre l'Université Montesquieu-Bordeaux IV et l'Université des Sciences Sociales Toulouse I.

Il regroupe des chercheurs appartenant à plusieurs laboratoires :

- **GREThA - UMR CNRS 5113** (Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée), **Université Montesquieu-Bordeaux IV** ;
- **LEREPS - EA 790** (Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux), **Université de Toulouse 1 Sciences Sociales** ;
- **L'UR 023** "Développement local urbain. Dynamiques et régulations", **IRD** (Institut de Recherches pour le Développement) ;
- Le laboratoire **EGERIE** (Economie et de Gestion des Espaces Ruraux, de l'Information et de l'Entreprise), **ENITAB** (Ecole Nationale des Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux).

[www.gres-so.org](http://www.gres-so.org)

---

### Cahiers du GRES (derniers numéros)

- 2007-02 : MAZAUD Frédéric, LAGASSE Marie, *Vertical sub-contracting relationships strategy, the Airbus First-tier suppliers' coordination*
- 2007-03 : COLLETIS Gabriel, *Intelligence économique : vers un nouveau concept en analyse économique ?*
- 2007-04 : GONDARD-DELCROIX Claire, *Entre faiblesse d'opportunités et persistance de la pauvreté : la pluriactivité en milieu rural malgache*
- 2007-05 : NICET-CHENAF Dalila, ROUGIER Eric, *Attractivité comparée des territoires Marocains et tunisiens au regard des IDE*
- 2007-06 : MINDA Alexandre, *The entry of multinational banks into Latin America: a source of stability or financial fragility?*
- 2007-07 : FRIGANT Vincent, *Vers une régionalisation de la politique industrielle : l'exemple de l'industrie aérospatiale en Aquitaine*
- 2007-08 : BROSSARD Olivier DUCROZET Frédéric ROCHE Adrian, *An Early Warning Model for EU banks with Detection of the Adverse Selection Effect*
- 2007-09 : COLLETIS Gabriel (Coord.), *La financiarisation des stratégies : transferts de risque, liquidité, propriété et contrôle*
- 2007-10 : MEUNIE André, POUYANNE Guillaume, *Existe-t-il une courbe environnementale de kuznets urbaine ? Emissions polluantes dues aux déplacements dans 37 villes*
- 2007-11 : TALBOT Damien, *EADS, une transition inachevée. Une lecture par les catégories de la proximité*
- 2007-12 : GAY Brigitte *How can innovation economics benefit from complex network analysis?*
- 2007-13 : ALAYA Marouane, NICET-CHENA Dalila, ROUGIER Eric, *Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les Pays du Sud Est de la Méditerranée*
- 2007-14 : CLEMENT Matthieu, *La relation entre les transferts privés et le revenu des ménages au regard des hypothèses d'altruisme, d'échange et de partage des risques. Une analyse empirique appliquée à la Russie*

---

La coordination scientifique des Cahiers du GRES est assurée par Alexandre MINDA (LEREPS) et Vincent FRIGANT (GREThA). La mise en page est assurée par Dominique REBOLLO.